

VENTES A L'ENCAEN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR SPEAR & ESCOFFIER - Placem J. Escott, Escoteur - Bureau No 723

VENTES A L'ENCAEN

PAR E. CURTIS

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

ANNONCES JUDICIAIRES
Propriétés de Bonheur de valeur dans le Troisième District.

Wm. Metz et al vs W. J. Metz et al.

PAR E. CURTIS - Escoteur - Bureau No 54

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Chemin de fer de l'Orléans.
Départ de Passagers.

Succursale de la Compagnie d'Assurances de San Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

NEWYORK No 293, vieton No 68 rue Royale.
Capital payé.....\$500,000
Ampli. par janvier 1896.....1,015,422
Surplus des débiteurs de polices.....258,074

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

Plus de \$70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....\$2,900,000

Pertes payées pour l'incendie de Boston.....\$1,427,000

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS: GUSTAV R. WESTPHAL, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. BOWEN.

SECRÉTAIRE: HENRY OGDEN, Secrétaire Résident, 12 rue de la Canne.

CLARENCE F. LOW, Secrétaire, 12 rue de la Canne.

T. G. PRPPER, Député Secrétaire, 12 rue de la Canne.

Arrivées et départs en effet le 21 avr. 1897

Chicago et St-Louis Limited. No 4, départ 9 A. M.

Trains solides, vestibule, éclairés au gaz avec charbon Pullman, 6300 P. M.

Orléans, Memphis, St-Louis et Chicago.

Louisville et Cincinnati Limited. No 4, départ 9 A. M.

Chars dorés Pullman, et chars avec chaises à bascule, entre Nouvelle-Orléans, Memphis, Louisville et Cincinnati.

Chicago et St-Louis Fast Mail. No 2, départ 6:30 P. M.

No 1, arrive 8:20 A. M.

Service direct de chars dorés à Water Valley Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville et Cincinnati, No 2, départ 6:30 P. M.

No 1, arrive 8:20 A. M.

Trains solides, avec chars dorés Pullman, directs à Memphis, Louisville et Cincinnati, sans changement.

Local Mail and Express. Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

No 24, départ 6:55 A. M.

No 23, arrive 8:00 P. M.

Tous les Trains quotidiens.

FAZOO O'ARRIVÉE et de départ par voie de AND Mississippi Valley Co.

Heure d'arrivée et de départ par voie de partir du 21 avr. 1897.

Départ. Arrivée.

Memphis Express charbon-Orléans, 4:30 p. m. 10:20 a. m.

Chicago et St-Louis Limited, 4:30 p. m. 10:20 a. m.